



Surplus de frais de carte grise réclamés après vente

Par **kouper**, le **10/12/2011 à 12:44**

Bonjour,
Mon concessionnaire ford a effectué l'immatriculation de mon véhicule neuf à la préfecture. Il me demande une semaine après la vente de payer un malus écologique de 200 euros qu'il avait oublié de mentionner dans le financement de mon achat. Est-il en droit de me faire payer cette erreur? La facture de mon achat fait apparaître le montant de la carte grise de 203 euros sans plus de détails.
merci d'avance pour la réponse.

Par **amajuris**, le **10/12/2011 à 14:33**

bjr,
nest-ce que votre véhicule est affecté d'un malus écologique de 200 € ?nce malus ne figure pas le certificat d'immatriculation.
nvotre vendeur n'a pas fait une erreur mais un oubli.
nsi ce malus est vraiment du, il a le droit de vous le réclamer suite à son oubli.
nsachant qu'en outre que cette somme est une taxe prélevé par l'état ne lui est pas destiné.
ncdt

Par **kouper**, le **10/12/2011 à 15:56**

merci pour la réponse